

École de la Passerelle

460, rue des Couventines, Québec, G3G 1J8

Téléphone : (418) 634-5544 Télécopieur : (418) 849-2173

passerelle@csdps.qc.ca



RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 23 FÉVRIER 2021 À 18 H 30

PROCÈS-VERBAL

Sont présents à la rencontre :

	Présences	Absences	
		Motivées	Non motivées
BEAULIEU, Catherine	X		
BÉLANGER, Carole	X		
BELLEMARE, Mélissa	X		
BOUCHARD, Marie-Claire	X		
CHEVALIER, Dany	X		
GAGNON, Karine	X		
GALARNEAU, Marie-Luce	X		
GRONDIN, Martine		X	
MERNIER, Déborah	X		
MOENAERT, Cécile	X		
TILMANT, Iris	X		
VALLÉE, Annie	X		

Sont aussi présents à la rencontre :

Nicolas de Grandpré, directeur

Marie-Claude Fortin, directrice adjointe

Barbara-Kim Laveaux-Patry, Maison des jeunes du Lac St-Charles

Vincent Raymond, public

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)

Mme Mélissa Bellemare souhaite la bienvenue. Elle constate que le quorum est atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-20-21/26 Mme Carole Bélanger propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR	Document(s) de référence				Objectif (s)			
	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)								
2. Adoption de l'ordre du jour	✓							✓
3. Adoption du procès-verbal du 24 novembre 2020	✓							✓
4. Suivis au procès-verbal du 24 novembre 2020					✓			
5. Questions du public (15 min)								
6. Formation obligatoire (capsules 1-3-4-5)	✓				✓			
7. Budget mi- année 2020-2021	✓							✓
8. Photo scolaire 2020-2021						✓		
9. Projet de circulation routière			✓			✓		
10. Projet de verdissement de la cour d'école			✓			✓		
11. Critères de sélection de la direction	✓					✓		
12. Communication de la présidence					✓			
13. Communication de la direction					✓			
14. Communication du représentant au comité de parents					✓			
15. Communication de la technicienne en service de garde					✓			
16. Communication du représentant des autres personnels					✓			
17. Questions et commentaires								
18. Mandat (s)								
19. Date de la prochaine rencontre : 11 mai 2021					✓			
20. Levée de la séance								✓

Mélissa Bellemare, Présidente

Nicolas de Grandpré, Directeur

Adoption du procès-verbal du 24 novembre 2020

Mme Cécile Moenaert propose l'adoption du procès-verbal du 24 novembre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au procès-verbal du 24 novembre 2020

Mme Bellemare fait un suivi au point 5. Les parents du CÉ se sont rencontrés en décembre pour discuter des propositions syndicales. Ils ont fait le choix d'envoyer en février un courriel à Yohan Louis, délégué syndical à la Passerelle, pour faire part de leur solidarité dans les revendications des enseignants.

Il y a une petite coquille au point 12 « qui contient » aurait dû être écrit.

5. Questions du public

M. Vincent Raymond est présent. Il souhaite voir comment se déroule un conseil d'établissement et s'impliquer dans l'école.

6. Formation obligatoire

Les membres du CÉ avaient la responsabilité d'écouter les capsules 1-3-4-5 préparées par le MEES. Il y a également des fiches fort intéressantes à consulter.

Capsule 1 : Introduction à la formation obligatoire : Pas de question ou de commentaire.

Capsule 3 : Conseil d'établissement en bref : Pas de question ou de commentaire.

Capsule 4 : Rôles et responsabilités des membres et de la direction : Au secondaire, des élèves siègent sur le CÉ. Au primaire, on se doit de consulter les élèves sur au moins un sujet. Nous le ferons pour les règles de vie et en lien avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Un sondage informatisé et anonyme leur permettra de donner leur point de vue. Le membre de la communauté n'a pas de droit de vote mais est là pour aider à créer des partenariats avec la communauté et amener un point de vue différent. Le rôle des membres du CÉ est de prendre des décisions pour l'école et d'aller chercher le point de vue des parents. Un membre souligne qu'il serait pertinent d'améliorer nos moyens pour communiquer avec les parents de l'école.

Capsule 5 : Fonctionnement d'un Conseil d'établissement : Pas de question ou de commentaire.

L'an prochain, il sera recommandé aux parents de regarder ces capsules avant l'assemblée générale pour l'élection des membres du CÉ. Ainsi, ils seront mieux informés sur ce qu'est un CÉ en plus de leurs rôles et responsabilités. Les capsules suivantes, que nous regarderons au mois de mai, seront quant à elles visionnées avant le premier CÉ d'octobre éventuellement.

7. CE-20-21/28

Budget mi- année 2020-2021

La prévision budgétaire aurait été respectée (ou presque) si la Covid ne faisait pas partie du paysage actuel. Toutefois, les dépenses liées au Covid viennent ajouter à un déficit déjà important. L'écart s'explique majoritairement par le plan d'effectifs au service de garde. Les décisions se prennent en avril avec les inscriptions que nous avons à ce moment. La Covid et le télétravail font que plus de 50 parents ont retiré leur enfant du service de garde suite aux affectations. Donc, salaires à honorer combinés à des pertes de revenus importantes en provenance des parents. La diminution d'enfants au 30 septembre entraîne aussi une perte au niveau des allocations générales et des allocations EHDA. Le déficit prévu au service de garde est de 109 000\$. D'autres dépenses sont liées aux mesures sanitaires (environ 36 000\$ à ce jour). Bref, si toutes ces dépenses Covid ne sont pas remboursées, le déficit de la Passerelle serait autour de 400 000\$ à la fin de l'année scolaire.

La direction sera donc très prudente d'ici la fin de l'année scolaire considérant que le MEES pourrait ne pas tout rembourser ces dépenses Covid.

Il est proposé d'apporter le point déficit occasionné par la COVID au Comité de parents afin que le message soit dirigé vers le Ministère.

Il est proposé d'envoyer un sondage aux parents pour connaître leur besoin de fréquentation réelle en cas de poursuite du télétravail. C'est ce qui sera fait dans les prochaines semaines.

ADOPTÉ PAR DANY CHEVALIER

8. Photo scolaire 2021-2022

Un bilan est fait de notre niveau de satisfaction quant au service reçu cette année par l'entreprise Miss Kit. Un questionnement est fait quant au besoin de poursuivre avec les photos scolaires l'an prochain et dans les années futures. La décision de poursuivre est prise. Marie-Luce Galarneau sera responsable de faire les démarches pour trouver une compagnie pour l'année scolaire 2021-2022. Un retour sera fait à la prochaine rencontre.

9. Projet de circulation routière

Le projet déposé à la ville de Québec a été refusé puisque la plupart des projets que nous avons soumis touchaient davantage des actions qui seraient prises par la ville. La direction attend un écrit de la part de M. Chapon qui lui fera part des dates approximatives de la réalisation des projets et de ce qui serait fait.

Il est demandé si l'école peut faire quelque chose pour améliorer la sécurité aux abords de l'école. L'école souhaite utiliser le débarcadère des autobus pour un projet pilote de cohabitation des bus et des voitures pour le débarquement des enfants. Nous aurons besoin de quelques parents pour s'assurer de la faisabilité du projet afin qu'il soit sécuritaire et pour s'assurer de le démarrer du bon pied. M. Chevalier, Mme Bouchard, Mme Moenaert, M. Raymond et Mme Bellemare se proposent pour venir voir

physiquement les lieux et réfléchir à la meilleure approche. Une présence policière accrue se fera au cours des prochains jours. Cette présence policière est prévue annuellement.

La direction fera un écrit très clair aux parents pour expliquer les démarches concernant ce projet pilote.

Il est aussi proposé de faire quelque chose sur le Facebook de l'école lorsque les nouvelles mesures seront mises en place. On pourrait également impliquer les élèves de la brigade. Le tout pourrait aussi être diffusé sur Class Dojo.

10. Projet de verdissement de la cour d'école

Une deuxième rencontre impliquant des membres du personnel et l'organisme Agiro s'est tenue le 19 février pour poursuivre les réflexions quant au projet de verdissement de la cour d'école. D'autres rencontres sont à venir.

11. Critères de sélection de la direction

Annuellement, les membres du CÉ sont consultés pour déterminer les critères de sélection de la direction d'école souhaités pour leur établissement. Les critères identifiés par les membres seront envoyés à la Direction générale du Centre de services scolaire. Les membres décident de conserver tous les critères déterminés l'an dernier.

12. Communication de la présidence

Mme Mélissa Bellemare aborde le message d'une maman sur les médias sociaux et a cherché un code d'éthique pour l'utilisation des médias sociaux à notre Centre de services scolaire. Elle demande aux membres du CÉ d'être vigilants sur ce qu'ils publient sur les médias sociaux au nom du CÉ. Elle félicite Mme Déborah pour son implication pour soumettre la candidature d'un élève aux journées de la persévérance.

13. Communication de la direction

La direction mentionne que les mesures sanitaires se poursuivent. Aucun cas de Covid à la Passerelle depuis le retour en janvier. Il est important que tous poursuivent activement les mesures d'hygiène et de distanciation.

La Covid aura contribué à ce que les membres du personnel fassent des pas importants avec le numérique. La direction tient à féliciter tous les membres du personnel pour leur participation active aux formations offertes et à leur proactivité pour parfaire leurs compétences et se dépasser.

14. Communication du représentant au comité de parents

Mme Bouchard a fait parvenir à tous les membres du CÉ ses notes personnelles de la rencontre du comité de parents CSSDPS. Elle invite les parents à porter attention au 2^e paragraphe concernant la neutralité des parents siégeant sur les comités de parents et à lui écrire leurs commentaires pour qu'elle puisse faire le suivi. Elle mentionne que le 10 mars, le CSSDPS fera une action à 10h30 pour l'ensemble des écoles pour souligner la résilience de chacun face à la situation de la COVID. Cette semaine est la semaine de la

persévérance scolaire. Mme Déborah a soumis la candidature de William Dupuis et ce dernier a reçu un prix. Elle mentionne les bons coups des autres écoles tels la création de cartes de hockey pour la correction. Il y avait également la présentation du projet AuthenTIC sur la cyberintimidation. La prochaine rencontre aura lieu le 17 mars.

15. Communication de la technicienne en service de garde

Mme Martine Grondin est absente.

16. Communication du représentant des autres personnels

Mme Déborah Mernier n'a pas de nouvelle information.

17. Questions et commentaires

Mme Moenaert souhaite féliciter et remercier les enseignants pour leur engagement particulièrement en décembre avec les nombreuses fermetures de classe. Elle remercie Mme Catherine d'avoir pris le temps d'inclure son enfant aux différentes activités de la classe pendant son absence.

M. Chevalier dit Bravo aux enseignants pour leur bon travail lors de l'enseignement à distance!

M. Raymond fait part de ces différents commentaires suite à sa première participation au CÉ.

Mme Laveaux-Patry souligne que l'offre pour l'aide aux devoirs se poursuit. La MDJ souhaite recruter davantage d'élèves pour ce service et ses différentes activités. L'équipe de la MDJ peut animer ou faire du bénévolat pour différentes activités proposées par l'école.

Mme Bouchard demande s'il serait pertinent que quelqu'un de l'école collabore au projet de la Forêt nourricière. Mme Marie-Andrée s'implique à ce sujet.

18. Mandat (s)

Photos scolaire : Marie-Luce Galarneau

Stationnement des autobus : Cécile Moenaert, Vincent Raymond, Mélissa Bellemare et Dany Chevalier se réuniront le jeudi 25 février à 8h.

19. Date de la prochaine rencontre : 11 mai 2021

20. Levée de la séance

CE-20-21/29

Considérant l'ordre du jour épuisé, Mme Mélissa Bellemare propose la levée de la séance à 20 h52.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mélissa Bellemare,
Présidente

Marie-Claude Fortin,
secrétaire